

## **L'apport de l'entrepreneuriat féminin sur l'autonomisation économique des femmes : cas des activités génératrices de revenu menées par les déplacées internes de la commune de Gao, Mali**

**Mohamed Amadou Salia DICKO**

Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences Sociale et de Gestion de BAMAKO

**Oumar Diandjo TRAORE**

Enseignant Chercheur à l'Université de Ségou

**Salia Sinaly TRAORE**

Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences Sociale et de Gestion de BAMAKO

---

**Résumé :** Cet article consiste à expliquer les activités génératrices de revenus des femmes déplacées internes de la commune de Gao. Cette recherche se donne alors pour objectif de mesurer l'effet des activités génératrices de revues sur l'autonomisation économique de ces femmes. Elle s'appuie sur un cas particulier, à savoir le rôle des AGR (Activités Génératrices de Revenus) dans l'autonomisation économiques des déplacées de la commune Gao. La méthodologie utilisée pour la présente recherche est la méthode descriptive qui se base sur une analyse statistique à travers des graphiques, des tableaux croisés. Les données ont été collectées auprès de 53 femmes déplacées suite aux conflits armés, les logiciels Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) la version 20 et le R (4.2.1) ont été utilisées pour analyser les données. Nos résultats indiquent que les AGR ont un effet positif sur l'autonomisation économique des femmes. Ainsi l'accès des femmes aux AGR leurs permettent de contribuer aux charges du ménage, d'améliorer leurs conditions de vie, d'accroître leurs possibilités d'épargne, de faciliter leurs participations aux prises de décisions de la famille et événements sociaux.

**Mots-clés :** AGR, entrepreneuriat féminin, déplacées internes, Khi deux, Gao.

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.8208370>



## 1. Introduction

A la fin des années 1980, l'entrepreneuriat féminin est devenu un domaine de recherche un peu négligé par les chercheurs (Carter, 1993) et n'a commencé à se développer qu'à partir du début des années 1990. En dépit de cette évolution, certains chercheurs estiment que ce sujet est encore peu étudié (ex : De Bruin et al, 2006, p. 585), d'autres par contre appellent à plus de recherches pratiques que de recherches théoriques (Greene et al, 2007).

La politique de la lutte contre la pauvreté demeure une préoccupation majeure des Etats de l'Afrique de l'Ouest. En effet, les sociétés africaines en général et malienne en particulier restent marquées par des disparités et des inégalités de genre entre hommes et femmes qui fragilisent la condition socio-économique de la femme en proie à des pesanteurs socio-culturelles.

Cette situation socio-économique précaire de la femme défavorise son autonomisation économique et tend à la maintenir dans le cercle vicieux de la pauvreté. Ainsi, le Mali n'échappe pas à cette réalité des pays en voie de développement, car le Mali<sup>1</sup> est classé 175 -ème sur 188pays selon l'indice de développement humain du programme des Nations Unies pour le Développement, en 2021 Mali demeure l'un des pays les plus pauvre du monde près de 44,4 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, avec 50000 personnes supplémentaires en situation d'extrême pauvreté.

L'entrepreneuriat féminin à travers le système des AGR, demeure donc un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté. En effet au Mali, les AGR favorisent l'autonomisation économique des femmes. En réalité, la littérature met en évidence que système d'entrepreneuriat a un impact positif sur le développement socioéconomique de manières différentes. Cela comprend la création d'emplois, la croissance économique, l'innovation et la diversité de l'entrepreneuriat (Verheul et al, 2006). Selon Brush et al., (2006) la population des femmes chefs d'entreprises est l'une des populations entrepreneuriales les plus fortement croissantes au monde. De son côté, Yunus (2007) montre que la contribution des entreprises féminines est un instrument efficace pour la lutte contre le chômage. En effet, l'émergence de ce type d'entreprises au Bangladesh a contribué d'une façon remarquable à la diminution de la pauvreté dans les zones rurales. Il n'en demeure pas moins que l'entrepreneuriat au féminin et les AGR créent de l'emploi et contribuent à la création de la richesse dans toutes les économies (Brush et al, 2006).

Vu ces avantages positifs, l'on pourrait se poser la question suivante quant à son effet sur l'autonomisation économique des femmes.

Quel est l'apport des activités génératrices de revenus sur les conditions de vie des femmes ?

Partant de cette question avons formuler les hypothèses suivantes :

### ▪ Hypothèses de recherche :

H1 : Les activités génératrices de revenus favorisent les conditions de vie des femmes.

---

<sup>1</sup> Banque mondiale, Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude – renouveler le contrat social. pp.3-5. Publiée le 25 mai 2022

H2 : Le type de changement ressenti dépend de l'activité génératrice exercée.

H3 : La fréquence et modalité de déblocage des financements dépendent de l'activité exercée.

## 2. Revue de la littérature

Cette partie de notre article consiste à présenter d'abord les AGR, l'entrepreneuriat féminin ensuite les obstacles à l'entrepreneuriat féminin.

### 1.1 Définition des concepts et les difficultés rencontrées liées à l'entrepreneuriat féminin

#### Les AGR : Qu'est-ce qu'une activité génératrice de revenus ?

Plusieurs notions sont utilisées dans la littérature pour caractériser les activités génératrices de revenus. Il s'agit entre autres des activités productrices de revenus, activités pourvoyeuses de revenus, activités porteuses de revenus, etc. Partant de là, elles renvoient aux formes d'activités qui engendrent un gain (Kologo, 2005).

En effet, une activité génératrice de revenus (AGR) est une activité qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre sur le marché<sup>2</sup>. Cette définition fait écho à celle de l'Agence du Développement Social (ADS), qui définit les AGR comme de très petites activités économiques, portées par des populations pauvres et vulnérables, qui leur engendrent un revenu régulier.

Donc, les activités génératrices de revenus sont des activités économiques qui obéissent à la loi de l'offre et de la demande et qui tirent leur profit du marché. C'est-à-dire, qu'elles rapportent des revenus pour leurs bénéficiaires.

Cependant, les activités génératrices de revenus ont été développées pour objectifs d'aider les populations vulnérables et pauvres à subvenir à leurs besoins vitaux et à améliorer leur qualité de vie de manière durable, à travers les revenus qu'elles produisent (Hmimida, 2016). Elles visent à court terme la création des nouvelles ressources économiques par la production, la transformation et la commercialisation des produits et/ou des services et à long terme, l'amélioration de la situation économique et sociale des individus et l'atténuation de la pauvreté.

Une AGR<sup>3</sup> est donc une activité menée par une ou plusieurs personnes afin de réaliser de bénéfices.

Les points essentiels qui favorisent ses chances de succès sont :

- S'assurer de la faisabilité de l'activité. Celle-ci peut être socioculturelle, technique, financière ou économique ;
- S'assurer de la rentabilité de son activité ;
- Connaître l'environnement juridique, administratif, économique et financier ;

En d'autres termes :

---

<sup>2</sup> INDH (2007). « Guide des activités génératrices de revenus. »

<sup>3</sup> Guide de formation sur les Activités Génératrices de Revenus dans le cadre de l'EDOS élaboré par L'ONG DAD GOMNI en collaboration avec l'ONG ADA , Novembre 2007, p.7

- Avoir l'ambition et la volonté de développer son activité et de la rendre rentable et durable ;
- Exercer une activité qui a une forte capacité de croissance

### **L'entrepreneuriat féminin :**

La problématique de l'entrepreneure féminine attire l'attention de beaucoup de monde du fait de son lien très étroit avec la théorie du genre. Elle entre dans les grandes questions du développement du travail de la femme ainsi que de l'entrepreneuriat.

#### ➤ **Définition de l'entrepreneure :**

Selon Lovanirina en 2015, « l'entrepreneure est : la femme qui, seule ou avec un ou plusieurs partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante ».

Mais pour Filion en 1997, l'entrepreneure est « une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige de manière innovante et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés » « Des femmes passionnées et déterminées qui ont choisi de créer leur entreprise ou travailler à leur propre compte pour avoir le contrôle sur les décisions, et gérer leur temps avec un sentiment de flexibilité, exploiter au maximum leurs capacités et les compétences avec un objectif personnel de se réaliser à travers ce projet de vie ». Une entrepreneure est une femme qui innove en créant et gérant une entreprise et assume toute la responsabilité nécessaire tout en assumant aussi les risques, si on considère les théories de Lovanirina en 2015, de Filion en 1997. Mais cependant les approches en entrepreneuriat n'impliquent pas forcément le terme que l'activité d'entrepreneuriat doit avoir un lien spécifique avec l'entreprise.

### **Les difficultés rencontrées liées à l'entrepreneuriat féminin :**

Les femmes rencontrent de nombreuses difficultés tant lors de la création de leurs entreprises que lors de la gestion de ces entreprises.

Selon les études sur l'entrepreneuriat féminin, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes lors de la création de leurs entreprises. Les femmes font face à de nombreuses difficultés comme l'accès au financement, le rôle de la femme dans la société. L'obtention de crédit constitue l'une des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures (Schwartz, 1979 ; cité par Rachdi, 2006).

Dans la même logique pour Winn (2005), les femmes font face à des difficultés notamment les difficultés de financement et de soutien de la famille (cité par Simen, S. ; Diouf, I. D., 2013) les femmes ont peur du risque financier. Elles ont peur de prendre des risques et évoluent le plus souvent dans l'informel. Cela complique également l'obtention de crédit auprès des banques.

Selon l'OCDE (2004) : dans des pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal en raison d'obstacles socio culturels, il est impossible ou du moins très difficile, pour les femmes d'économiser assez pour créer une entreprise ou investir dans les activités génératrices de revenus.

Selon Brush, C.G. (2006), les femmes font moins appel au financement institutionnel que les hommes il indique que plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation : une gestion plus

prudente et une plus grande aversion pour le risque déjà évoquées, des besoins moindres justifiés par une taille plus petite et un rythme de croissance moins rapide de leurs entreprises, des aptitudes de gestion différentes et des objectifs de croissance moins ambitieux.

Pour Biloa Fouda C.N. (2014) et al, la crainte d'essayer un refus a également été évoquée justifiant la place de l'épargne personnelle comme première source de financement dans leurs études ils confirment que presque les deux tiers du capital de démarrage de l'entreprise viennent des épargnes personnelles des femmes entrepreneurs.

### 3.1.1 Méthodologie

#### La constitution de l'échantillon

Une liste 53 femmes déplacées internes pratiquant les activités génératrices de revenus a été mise à notre disposition dans le cadre de cette étude. La liste était composée des femmes de plus de 20 ans exerçant une activité génératrice de revenu à Gao.

#### Collecte et traitement des données

Le questionnaire d'enquête a été utilisé pour la collecte de donnée, ces données recueillies, ont fait l'objet d'une analyse statistique en utilisant les graphiques, les tableaux croisés, et l'analyse des fréquences avec la version 20 du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) et le logiciel R.4.2.1.

Le questionnaire a été testé au préalable avant d'être validé au coefficient alpha de Cronbach estimé à 0.73. Pour l'analyse statistique, l'analyse descriptive et la régression logistique multinomiale ont été utilisées. Ces analyses nous ont permis de faire des regroupements d'informations en rubriques afin de parvenir aux tests d'indépendance de nos hypothèses.

### 3.1.2 Résultats

#### Profil des répondantes

Nous avons procédé à l'identification des enquêtées, selon leurs âges, leurs localités d'origine, leurs situations matrimoniales, leurs besoins prioritaires au moment de l'octroi des financements et le nombre d'enfants dans les ménages.

**Tableau 1 : Répartition des femmes par tranche d'âge**

Age	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
[20-30]	20	38
[30-40]	11	21
[40-50]	11	21
[50-60]	9	17
[60-70]	2	3
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête de terrain, 2022.**

Selon les résultats du tableau 1 , 38 % des femmes enquêtées sont dans la tranche d'âge [20-30] , a alors que 42 % ont respectivement un âge compris entre [30-40] et [40-50].

### Identification et situation socioéconomique des enquêtées

**Tableau 2 : Répartition des enquêtées par localité d'origine**

Localité ( Cercle)	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Gao	10	18,87
Bourem	4	7,55
Ansongo	15	28,30
Ménaka	20	37,74
Kidal	4	7,55
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête de terrain , 2022.**

Le tableau n°2 fait ressortir les localités de provenance des enquêtées. Il ressort de ce tableau que toutes les personnes enquêtées proviennent de différentes localités touchées par les conflits armés notamment les cercles de Gao , Bourem , Ansongo, Ménaka et Kidal.

**Tableau 3 : Répartition des femmes selon leur situation matrimoniale**

Situation matrimoniale	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Mariées	46	87
Veuves	7	13
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête de terrain , 2022.**

Le tableau n° 3 présente la situation matrimoniale des enquêtées qui sont en majorité mariées (87%) avec 13% qui sont des veuves.

#### ▪ Besoins prioritaires des enquêtées au moment de l'octroi des financements :

**Tableau 4 : état des besoins prioritaires des enquêtées au moment de l'octroi des financements**

Nature des besoins	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Alimentaire	20	38
Soins des enfants	17	32
Fonds de roulement et matières premières	12	22
Occupation professionnelle	4	8
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête de terrain , 2022.**

Ce tableau présente l'état des besoins prioritaires des enquêtées, Ils sont essentiellement de nature alimentaire (38%), sanitaire (32%) et relative à la prise en charge des soins infantiles, et financière (22%) relative aux besoins en fonds de roulement pour la conduite de leurs activités. L'occupation professionnel a été exprimé comme besoin par 8% des enquêtées.

▪ **répartition des enquêtées en fonction du nombre d'enfants dans le ménage**

**Tableau 5 : répartition des enquêtées en fonction du nombre d'enfants dans le ménage**

Nombre d'enfants	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
0	2	4
1	11	21
2	16	30
3	9	16
4	8	15
5	5	10
6	1	2
7	1	2
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête de terrain ,2022.**

Il ressort de ce tableau que 75% des enquêtées ont au moins 2 enfants dans leur ménage.

**L'apport des AGR sur l'autonomisation économique des femmes**

**Répartition des enquêtées selon la présence d'autres personnes à charge**

**Tableau 6 : répartition des enquêtées selon la présence d'autres personnes à charge**

Avez-vous d'autres personnes en charge?	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
OUI	36	68
NON	17	32
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête de terrain ,2022.**

Le tableau n°6 montre que 68% des personnes enquêtées ont d'autres personnes en charge en dehors des enfants. Il s'agit soit de personnes handicapées ou de personnes âgées.

## Amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires et leur participation à la prise de décision

**Tableau 7 : rentabilisation des AGR selon les enquêtées**

Rentabilité des AGR	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Oui	48	90
Non	5	10
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source :** enquête de terrain , 2022.

Il ressort de ce tableau que les AGR sont rentables pour la majorité des bénéficiaires soit 90% des enquêtées. Seules 10% d'entre elles estiment qu'elles ne le sont pas.

**Tableau 8 : domaines de réinvestissement des revenus des AGR par les enquêtées**

Domaines prioritaires de réinvestissement des revenus	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Charges du ménage	38	72
Achat de matières premières	10	19
Epargne	5	9
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source :** enquête de terrain , 2022.

Le tableau n°8 montre que les charges du ménage constituent les dépenses les plus importantes auxquelles les bénéficiaires affectent les revenus des activités réalisées (72%). L'approvisionnement en matières premières constitue le second domaine dans lequel elles réinvestissent les revenus des activités (19%).



**Tableau 9 : Présentation de la contribution des enquêtées à la prise en charge mensuelle d'un seul enfant.**

Charges financière mensuelle par enfant	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
5000/mois	3	6
7000/mois	5	9
10000/mois	15	28
12500/mois	4	7
15000/mois	17	32
20000/mois	7	14
25000/mois	2	4
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Sources : enquête terrain , 2022.**

Le tableau n° 9 fait ressortir la contribution des femmes enquêtées à la prise en charge mensuelle par enfant qui se situe en moyenne entre 10 000 F CFA et 15 000 F CFA.

**Tableau 10 : situation socioéconomique des enquêtées après le financement**

Situation socioéconomique	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Améliorée	44	83
Non améliorée	9	17
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête terrain, 2022.**

Ce tableau fait ressortir une situation socioéconomique meilleure des bénéficiaires après le financement (83%).

#### **Modalités de financement et conditions de réalisation des AGR**

**Tableau 11 : fréquence et modalité de déblocage des financements**

Fréquence	Nombre de bénéficiaires	Pourcentage %
1 fois	22	42
2 fois	31	58
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête terrain ,2022.**

Ce tableau présente la fréquence et modalité de déblocage des financements des ONG au profit des femmes enquêtées. Il ressort que près de 60% des bénéficiaires ont reçu en deux tranches leurs subventions avec en moyenne 6 mois de décalage.

**Tableau 12 : répartition des enquêtées selon les montants reçus**

Montants	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
[25000 – 50000]	46	87
[50000 – 75000]	7	13
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source :** enquête terrain , 2022

Ce tableau 12 montre que 87% des bénéficiaires ont reçu un financement compris entre 25 000 F CFA et 50 000 F CFA pour la réalisation des AGR.

**Tableau 13: répartition des enquêtées selon le type d'AGR réalisées**

Type d'AGR réalisées	Nombre d'enquêtées	Pourcentage (%)
Artisanat (cordonnerie)	25	47
Couture	1	2
Elevage	5	10
Petit commerce	19	36
Restauration	3	5
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source :** enquête terrain, 2022.

Au regard des résultats ci-dessus, la majorité des bénéficiaires sont dans l'artisanat soit 47% des enquêtées et 36% d'entre elles font du petit commerce (vente de cigarettes, cartes de recharge et autres articles). Il faut noter que les bénéficiaires ont reçues des formations dans ces domaines spécifiques.

**Tableau 14 : présentation des difficultés rencontrées dans la réalisation des AGR**

Difficultés	Nombre d'enquêtées	Pourcentage %
Ecoulement des produits des AGR (liée à la concurrence sur du marché , vente à crédit, manque de clientèle)	11	21

Charges familiales	3	5
Manque de fonds de roulement	9	17
Manque de nourriture pour bétail et de produits vétérinaires	2	4
Aucune difficulté	2	4
Transport et accès aux matières premières	26	49
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

**Source : enquête de terrain , 2022.**

Le tableau n°14 fait ressortir comme principales difficultés rencontrées par les bénéficiaires dans la réalisation des AGR, le problème de transport et d'accès aux matières premières , (49%), les difficultés d'écoulement des produits (21%) et enfin le manque de fonds de roulement (17%).

### 3.2 Vérification des hypothèses

Un test d'hypothèse est un procédé d'inférence permettant de vérifier (accepter ou rejeter) ou partir de l'étude d'un ou plusieurs échantillons aléatoires, la validité d'hypothèses relatives à la taille de l'échantillon. Dans la cadre de ce travail, utilisé le test khi-deux qui est l'un des principaux tests appliqués pour la prise de décision les tests d'hypothèses. Lorsque l'on réalise un test de Khi Deux, on fait l'hypothèse qu'il n'y a pas de différence significative entre le tableau T et le tableau  $T_0$ . C'est ce que l'on appelle l'hypothèse d'indépendance (parfois appelée hypothèse nulle ou  $H_0$ ). À l'issue du test on se prononce sur l'acceptation ou le rejet de cette hypothèse d'indépendance.

**En fonction de d'hypothèses a testé, plusieurs types de testes peuvent être réalisés:**

- Les tests de conformité qui consistent à examiner si un échantillon peut être considéré comme extrait d'une population donnée, vis-à-vis d'un paramètre comme la moyenne ou la fréquence observée ou par rapport à sa distribution observée c'est à dire le test d'ajustement.
- Les tests destinés à comparer plusieurs populations à l'aide d'un équivalent d'échantillon (test d'homogénéité) ...etc. Mais pour faire ces tests, il faut utilise un parmi plusieurs des types.

**Les grandes d'application du test de khi-deux passe par un certain nombre d'étapes**

1. Identifier si le test de khi-deux est applicable sur le tableau.
2. Si oui, formuler l'hypothèse d'indépendance : "On fait l'hypothèse qu'il y a une relation d'indépendance entre les lignes et les colonnes du tableau".
3. Calculer l'indicateur de khi-deux en calculant le tableau des effectifs théorique et le tableau des écarts à l'indépendance.
4. Confronter l'indicateur de khi-deux à la table de loi de khi-deux ce qui nous permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'indépendance.

5. Interpréter les résultats du test en examinant le tableau d'origine (ou tableau des effectifs observés), le tableau des effectifs théoriques et le tableau des écarts à l'indépendance T

Si on ne peut pas accepter l'hypothèse d'indépendance quelle est la probabilité que l'on se trompe ? La table de la loi de khi-deux nous permet d'évaluer cette probabilité.

**En pratique, des logiciels de traitement statistique réalise cette opération automatiquement à notre place et fournit directement la probabilité souvent appelée p-value.**

Pour tester l'hypothèse 1 sur la relation entre les conditions de vie des femmes déplacées et les activités génératrices de revenu, nous avons calculer le khi deux de Pearson. Malheureusement, les conditions d'application de khi deux ne sont satisfaites dans ce contexte, nous avons donc utilisé la correction de Yates. La correction de Yates a donc aboutit à une probabilité P-value de 0.09339 supérieure à 0.05. Le Khi deux est très faible. Ainsi, on ne peut confirmer pas confirmer cette hypothèse car selon a correction de Yates, il n'y a pas de relation de relation significative entre le revenu des femmes et leur condition de vie. Cela se comprends car dans la zone de Gao, les femmes sont prises en grande partie en charge par leurs maris.

Pour H2, le test de Khi deux de Pearson nous permis de confirmer cette hypothèse. En effet, le Khi deux est suffisamment grand et estimé à 12.434 avec une probabilité (p-value) évalué à 0.0293 (suffisamment inférieur à 0.05).

Pour l'hypothèse H3 Le test de khi deux n'a pas confirmé cette hypothèse car la P-value est suffisamment inférieur à 0.05. La fréquence et modalité de décaissement des financements ne sont aucunement lié à l'activité exercée.

### 3.3 Discussion

Les résultats obtenus de notre analyse montrent que les AGR ont un impact positif sur l'autonomisation économique des femmes il ressort que grâce aux AGR 44 femmes (soit 83%) confirment que leur situation économique a été améliorer et arrivent à épargner ainsi elles contribuent aux charges du ménage, ces charges constituent les dépenses les plus importantes auxquelles elles affectent les revenus des activités réalisées (72%). Cependant grâce aux AGR 9% des femmes ont réaliser des épargnes ce qui leur a permis de pérenniser leurs activités.

En effets elles affirment que les revenus tirés des AGR leur permettent d'améliorer leur condition de vie. Au regard de ces résultats nous pouvons donc confirmer que les AGR contribuent à l'autonomisation économique des femmes, notre première hypothèse est alors validée.

D'ailleurs Servet et al., (1995) ont affirmer dans les travaux de recherches que les AGR ont un impact positif sur l'entreprenariat féminin et contribuent parfaitement à l'autonomisation économique de la femme. En ce qui concerne les facteurs de blocages, les principales difficultés rencontrées par les femmes dans la réalisation des AGR, sont généralement : le problème de transport et d'accès aux matières premières, (49%), les difficultés d'écoulement des produits (21%) et enfin le manque de fonds de roulement (17%).

Les sessions de renforcement de capacités des femmes et le choix des AGR ont eu un effet positif sur le niveau de vie des femmes ainsi 83 % affirment que leurs situations économiques ont été améliorées, elles participent aux prises de décisions dans la famille et contribuent aux charges de leurs foyers, les aptitudes acquises de ces renforcements de capacités et les retombées des AGR ont permis à 68% de femmes de contribuer aux prises en charges des familles.

Ces résultats appuient les propos de Abengmoni J. (2008), qui remarque que les activités génératrices de revenus, permettent aux femmes de consolider leur rôle en matière de gestion des affaires de la famille, et d'éviter leur marginalisation sociale.

En effet, selon OUEDRAOGO Lassani (2014) le renforcement de capacité et le choix des AGR réduisent le faible niveau d'éducation et l'analphabétisme des femmes, celles-ci pourront désormais gérer leurs AGR avec des connaissances techniques en matière de gestion et contribuer à la pérennisation de leurs activités.

Par contre, nos résultats indiquent que 38% des femmes enquêtées ont un âge situé dans l'intervalle 20 à 30 ans, ces tranches d'âge représentent pour les femmes, l'âge de la responsabilisation dans leurs foyers et la nécessité pour elles, de pourvoir aux besoins de leurs familles. Ce résultat confirme donc les travaux de recherches de Darombaye D. (2006) qui évoque que la gestion des activités génératrices de revenus contribue à l'autonomisation économique de la femme mais exige beaucoup d'énergie, de dynamisme et d'aptitude physique.

### 3. Conclusion

Le rôle que joue les AGR n'est plus à démontrer, nos résultats indiquent que les AGR ont un effet positif sur l'autonomisation économique des femmes. Ainsi l'accès des femmes aux AGR leur permettent de contribuer aux charges du ménage, d'améliorer leurs conditions de vie, d'accroître leurs possibilités d'épargne, de faciliter leurs participations aux prises de décisions de la famille et événements sociaux. Les AGR sont donc incontournables dans la survie de la cellule familiale. En effet notre étude s'est intéressée au cas des femmes déplacées internes de la ville de Gao afin de mettre en évidence la contribution des AGR sur l'autonomisation économique des femmes. Après vérification de nos hypothèses de recherche nous confirmons que la présente étude n'a pas la prétention d'apporter une étude exhaustive sur la contribution des AGR à l'autonomisation économique des femmes. Nous estimons néanmoins, que les insuffisances laissées par le présent travail pourront être comblées par d'autres études sur divers autres aspects liés à la question des AGR.

### REFERENCES

- [1] Abengmoni, J. (2008). *Entrepreneuriat féminin et participation des femmes au développement socio-économique : le cas du centre de promotion de la femme et de la famille de Bertoua (Est Cameroun)*, Mémoire de Conseiller Principal de Jeunesse, p.31.

- [2] Attali, Jacques, et Yann Arthus-Bertrand. 2007. *Voyage au cœur d'une révolution la microfinance contre la pauvreté*, JC Lattès. Paris, p.286.
- [3] BAD. (2004). *Pour un meilleur développement en Afrique, la femme africaine chef d'entreprise : les réserves de croissance cachée du continent*, p.10.
- [4] Banque mondiale, *Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude – renouveler le contrat social*. pp.3-5. Publier le 25 mai 2022
- [5] Banque mondiale, *Note sur la situation économique du Mali : renforcer la résilience en période d'incertitude – renouveler le contrat social*. pp.3-5. Publier le 25 mai 2022
- [6] Biloa Fouda, C. N. (2014) et al. *Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises : études de cas de développement d'entreprise (Doctoral dissertation)* p.53.
- [7] Brush, C.G. (2006), « *Women entrepreneurs: A research overview* », *The Oxford handbook of entrepreneurship*, eds., M. Casson, B. Yeung, A. Basu, and N. Wadeson, p.611-28. Oxford : Oxford University Press.
- [8] Brush, C.G. (2006), « *Women entrepreneurs: A research overview* », *The Oxford handbook of entrepreneurship*, eds., M. Casson, B. Yeung, A. Basu, and N. Wadeson, p.611-28. Oxford : Oxford University Press.
- [9] Carter, S. (1993), « *Female business ownership: current research and possibilities for the future* », in: Allen, S. and, p.23.
- [10] Darombaye, D. (2006). *Micro finance et renforcement des capacités des femmes au Sénégal : Rôle du crédit accordé par la FDEA au groupe des femmes défavorisées de HLM Montagne, Mémoire de Maitrise, institut de formation et de recherche en population développement et sante de la reproduction, Université Cheick Anta Diop de Dakar*, p.73.
- [11] De Bruin, A., Brush, C.G., Welter, F. (2006), « *Introduction to the special Issue Towards building cumulative knowledge on women's entrepreneurship Theory and Practice*, pp.585-595
- [12] Filion, L. (1997). *Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. Revue internationale P.M.E.*, 10(2), pp.129– 172.
- [13] Greene, P. G., Brush, C. G. Gatewood, E. (2006), « *Perspectives on women entrepreneurs: Past findings and new directions in entrepreneurship* », in: M. Minniti (ed.): *The Engine of Growth - Volume 1 — Perspective Series*. Praeger Publisher — Greenwood Publishing Group.p.10.
- [14] *Guide de formation sur les Activités Génératrices de Revenus dans le cadre de l'EDOS élaboré par L'ONG DAD GOMNI en collaboration avec l'ONG ADA* , Novembre 2007, p.7
- [15] Hoffman & Kamala (2003). «*Empowerment des femmes et microfinance en Inde : entre relativisme culturel et instrumentalisation* » in Guérin et Ali, *Microfinance en Asie*,pp.23-30.

- [16] INDH (2007). « *Le manuel des procédures des AGR.* » p13 INDH. « *Présentation de la Phase III 2019-2023.* »p34.
- [17] Kologo Oumarou (2005). « *Emergence d'Activités Génératrices de Revenus de Femmes (AGRF) et évolution de leur statut social.* » mémoire de maitrise sociologie.
- [18] Lovanirina Ramboarison-Lalao , 2015, *quels financements pour l'entrepreneuriat féminin à Madagascar* De Boeck Supérieur | « *Entreprendre & Innover* » 2 n° 25 | p.35-48
- [19] Mama Hmimida (2016). « *L'insertion par l'auto-emploi cas des activités génératrices de revenus (AGR).* » REMFO N°3 : ISSN 2489-205X
- [20] Montalieu, T. (2002). « *Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes* ». Sarr, F. (1998). *L'entrepreneuriat Féminin au Sénégal: les transformations des rapports de pouvoir*, Paris L'Harmattan, p.301.
- [21] OCDE Istanbul, (2004) « *Encourager l'entrepreneuriat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée* » p.72.
- [22] OUEDRAOGO Lassani (2014), *Impact des AGR sur les conditions socio-économiques des femmes des groupements: cas du groupement féminin Nabonswendé de Ouagadougou*, Mémoire de Maitrise en MEGEES, p.46.
- [23] Rachdi F. (2016), *l'entrepreneuriat féminin au Maroc : une approche par le réseau personnel*, thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences de Gestion au groupe Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, Centre des Etudes Doctorales en Gestion Raveleau,p.32.
- [24] Servet et al., (1995). *Epargne et liens sociaux, études comparées d'informalités financières*, PUF,p.280.
- [25] Simen, S., & Diouf, I. D. (2013). *Entrepreneuriat féminin au Sénégal : vers un modèle entrepreneurial de «nécessité» dans les pays en développement? Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (SNPEF) 2016-2025* (juin 2015) Burkina Faso p.60.
- [26] Srivastava, P. (2005). « *Microcrédit, Réduire la pauvreté et rendre les communautés autonomes* », PUF,p.280.
- [27] Wampfler, B. (2002). *Le PPPCR, Etude de cas : Gouvernance en Microfinance*, (<http://www.cerise-micro-finance.org>). Burkina Faso,p.23.
- [28] Yunus, M. (2007), « *The Nobel Peace Prize 2006 Nobel Lecture* », *Law and Business Review of the Americas*, 13(2), p.5.